

# Panorama de la santé 2009

## ERRATA

8 décembre 2009

### Chapitre 7

#### *Graphique 7.6.1 Part publique des dépenses totales de santé, 2007*

La valeur correcte pour les Pays-Bas est 81.4% (au lieu de 74.8%).

La valeur correcte pour la Belgique est 75.1% (au lieu de 72.3%).

### Annexe A

#### *Tableau A.7 Mode prédominant de paiement des médecins dans les pays de l'OCDE*

Pour le Japon, dans la dernière colonne "Spécialistes hospitaliers", il faut lire paiement à l'acte (au lieu de salaire).